



Compte rendu spécial 2025-03 de Monsieur le Directeur pour le CA du 18 décembre 2025

Le 3 novembre 2025, la régie « camping municipal d'Ondres » a lancé une procédure formalisée ayant pour objet la fourniture (et le transport) d'hébergement de type mobile-homes et chalets

Les offres ont été reçues le 2 décembre 2025 à 12h00 ; elles ont été ouvertes et analysées.

Des demandes de compléments ont été effectuées en date du 4 décembre 2025,

Le Directeur de la régie « camping municipal d'Ondres »,

Vu l'article L2185-1 et suivants du Code de la commande publique,

Considérant le contexte de reprise du camping qui ne permettait pas de connaître avec certitude la quantité réelle d'hébergements laissés sur site à la date de fin de concession ;

Considérant par ailleurs les délais de production des industriels très contraints en vue d'une livraison pour le printemps 2026 ;

Considérant également la nécessité de lancer les consultations par anticipation pour composer avec les délais de procédures imposées par le code de la commande publique pour une consultation formalisée ;

Considérant enfin les prévisions d'aménagement effectuées jusqu'à fin novembre pour déterminer avec précisions les hébergements strictement nécessaires pour la saison 2026 ;

Considérant la nécessité pour le pouvoir adjudicateur de restreindre les modèles commandés et d'ajuster les demandes pour correspondre à la configuration du site ; étant nécessaire de diversifier l'offre existante en proposant des hébergements neufs en version 2 chambres, en proposant pour les mobile-homes, des modèles offrant une configuration « traversante » pour s'intégrer parfaitement à une situation en bord de forêt.

Considérant l'existence d'un modèle PMR sur site, ne nécessitant pas une nouvelle commande pour 2026.

DECIDE

Article 1 – de classer sans suite pour motif d'intérêt général les lots suivants :

- Lot 1 : Mobile-home PMR 2 chambres, 4/6 personnes, de moins de 35m² (hors tout)
- Lot 2 : Mobile-home 3 chambres, 6 personnes, de moins de 35 m² (hors tout)
- Lot 4 : Chalet bois 3 chambres, 5/6 personnes, de 35 m² environ y compris terrasse dont une partie couverte (pergola ou équivalent), toiture 1 pente

Article 2 – Les candidats sont informés de cette décision.

A Ondres le 10 décembre 2025

Monsieur le Directeur

P. Le Nay